



**Intervention de Madame Annick GIRARDIN**

**Ministre des outre-mer**

**Discours à l'occasion du 23 mai, journée nationale en hommage  
aux victimes de l'esclavage**

**Place de la République - Paris**

**Mercredi 23 mai 2018**

*Seul le prononcé fait foi*

**Monsieur le Premier ministre, cher Jean-Marc Ayrault,**

**Madame la ministre, chère Christiane Taubira,**

**Monsieur le président du CM98,**

**Mesdames et messieurs les représentants d'associations, de  
collectifs et d'entreprises,**

**Mesdames et messieurs,**

Je suis heureuse d'être avec vous ce soir, car cette journée est symbolique à plus d'un titre. D'abord parce qu'il s'agit de la **deuxième Journée nationale en l'honneur des victimes de l'esclavage**, et c'est donc la preuve qu'elle fait bien partie de notre calendrier républicain comme vous le demandiez chaque 23 mai.

Ensuite parce que c'est **le vingtième anniversaire de la marche silencieuse du 23 mai 1998**. Cette marche était le résultat d'une extraordinaire mobilisation : 40 000 personnes y ont participé et ont permis de **réinscrire dans le récit national, et dans la géographie parisienne, la mémoire des victimes de l'esclavage et la présence forte, visible et fière de leurs descendants**.

Que demandaient-ils alors ? D'abord que l'esclavage et la traite soient reconnus pour ce qu'ils furent. **Cette marche a abouti en 2001 à l'adoption de la loi portée par Christiane TAUBIRA** qui reconnaît la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité. Nous devons à Christiane cette première mondiale.

Mais le 23 mai 1998, celles et ceux qui ont marché demandaient autre chose : en se revendiquant « descendantes et descendants d'esclaves », **ils voulaient que soient reconnues les souffrances de leurs ancêtres. Leurs luttes. Leurs espoirs. En un mot : leur humanité**.

C'est le sens du combat que le CM98 a mené pour que les victimes de l'esclavage soient honorées dans l'espace parisien par l'édification d'un lieu mémoriel. Ce combat est aujourd'hui gagné.

Le **président de la République** l'a affirmé le 27 avril, à l'occasion des 170 ans de l'abolition : « ***pour ne pas éroder la force des mots, il faut leur donner l'épaisseur des actes.*** »

Ce temps des actes se traduit concrètement par le fait d'ériger à Paris, **dans le Jardin des Tuileries, un mémorial national qui rend hommage à ces victimes.**

C'est aussi pourquoi **la Fondation pour la mémoire de l'esclavage** sera créée cette année. Elle sera logée à l'Hôtel de la Marine, à l'endroit même où l'abolition de l'esclavage fut décrétée le 27 avril 1848. Présidée par Jean-Marc AYRAULT, qui a tant fait à Nantes pour cette histoire soit reconnue, elle donnera enfin à cette mémoire les moyens qu'elle mérite, parce qu'elle nous raconte des pages essentielles de notre histoire nationale.

Cette fondation et ce mémorial viennent s'ajouter aux lieux de mémoire de l'esclavage déjà existants : à Nantes, Bordeaux, La Rochelle, dans l'Est de la France grâce à la Route des Abolitions, en Guadeloupe avec le Mémorial ACTe.

En ce 23 mai nous célébrons les victimes de l'esclavage, tout en étant conscients que **leur combat est toujours actuel : c'est celui qui s'oppose au mépris, au racisme, aux inégalités.**

Et dans ce combat, leur souvenir nous éclaire. Par leur humanité dans une réalité inhumaine. Par leur créativité pour préserver toujours un peu de dignité. Par leur force de résistance et de résilience.

Ils ont toujours refusé le statut de choses dans lesquelles on les enfermait. **Comme le rappelait le Premier ministre le 10 mai dernier,**

**beaucoup payèrent de leur sang et de leur vie le combat pour l'abolition sans en voir l'aboutissement.**

La noblesse d'âme était de leur côté. L'histoire était de leur côté. Les valeurs de la République étaient de leur côté. C'est pourquoi elle les honore aujourd'hui.

**Et ce combat pour la reconnaissance continue aujourd'hui. Les outre-mer font pleinement partie de la Nation.** Ce ne sont pas des territoires au rabais, leurs habitants ne sont pas des citoyens de seconde zone. Ce ne sont pas des notes de bas de page dans le récit national.

**Les outre-mer sont une richesse pour la France.** L'Hexagone s'appauvrit chaque fois qu'il l'oublie : qui se souvient des écrivaines qui ont compté dans le mouvement de la négritude telles Maryse CONDÉ, Paulette NARDAL ou encore Suzanne CESAIRE ?

**Les outre-mer incarnent parfaitement la France actuelle, dans toute sa diversité.** Ils sont même en mesure d'être un exemple pour l'Hexagone. Ce brassage si particulier que l'on voit à La Réunion ou la créolité d'un Patrick Chamoiseau qui est **tout sauf un enfermement identitaire, mais bien une ouverture sur le monde.**

Les outre-mer ont des solutions à proposer. Les talents ultramarins sont à l'honneur. Ce bouillonnement créatif, à travers la culture, la littérature, la musique, le cinéma, en est la parfaite incarnation.

**La mémoire de l'esclavage ne nous enferme pas dans le passé. Elle est au contraire vivante** et nous permet de nous projeter vers un destin commun. D'ailleurs, vous voir toutes et tous réunis aujourd'hui, sur la Place de La République, en est la meilleure preuve.

Je vous remercie.